FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE

ELECTRICES, ELECTEURS,

En 1957, la Corse était admise, avec son plan de développement, parmi les nouvelles régions économiques de programme. Du même coup s'éclaircissait l'horizon de ses chances.

Or, qu'est-il advenu de son espérance dix ans après ?

En 1967, la Corse se voit étrangement mêlee, dans une région dénommée « Provence-Côte d'Azur-Corse », à des départements continentaux qui n'ont de commun avec elle que la mer et le soleil et qui l'écrasent de leur poids au sein d'une de ces assemblées indéfinissables portant le sigle de CODER.

En 1967, aucun des problèmes vitaux de l'Ile n'est ni réglé, ni même sérieusement abordé. Oui, rien n'est en voie d'être résolu, ni le problème de l'insularité, englobant les liaisons maritimes, la continuité territoriale (parfaitement réglée en Sardaigne) et le statut fiscal, ni celui des communications intérieures et de l'équipement routier, ni ceux de l'agriculture et du tourisme ; ni celui de la vie chère, des rapatriés installés en Corse, de l'exode de nos jeunes ; ni celui de notre équipement scolaire et sportif, notamment pour l'enseignement supérieur, professionnel et technique. J'en passe, pour constater aussi que la Corse, ignorée au IV[e] Plan, est réduite à une part misérable dans le V[e] Plan (1966-1970).

En conclusion de notre profession de foi de novembre 1962, nous déclarions : « Pour nous qui avons choisi de vivre dans notre Ile natale et croyons en son avenir, tout en connaissant par expérience ses difficultés, notre seule ambition est de mettre à son service notre foi et notre courage ». Pendant cinquante mois de mandat parlementaire, je n'ai cessé de protester contre cet ostracisme, utilisant au maximum les armes que la Constitution de 1958 et le règlement de l'Assemblée nationale mettent à la disposition des parlementaires. Mon action a été très régulièrement relatée dans la presse et chacun a pu la suivre. Nous sommes certains de ne pas avoir à redouter, à ce sujet, le seul jugement qui nous intéresse, celui des gens de bonne foi. Et si nous revenons aujourd'hui la conscience tranquille devant nos mandants, c'est que pas une seule fois nous n'avons souscrit au sort injuste que l'on faisait à notre Ile.

A ces mandants, nous disons que la Corse, sans doute ignorée dans le passé, n'a rien à attendre des gouvernants en place, si ce n'est de généreuses promesses électorales qui sont autant d'insultes à la fidélité de notre Ile.

Nous avons adhéré sans réserves à la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste parce que ce grand mouvement répondait à nos affinités de toujours, parce que nous savons que la Corse a sa place dans le programme arrêté au niveau national et parce que seule la gauche organisée peut assurer notre expansion économique et le progrès social.

Convaincus que la voie choisie est celle de l'avenir, nous vous invitons à soutenir notre combat pour la Corse et pour la République.

Jean ZUCCARELLI
Avocat à la Cour d'Appel de Bastia
Ancien Président du Conseil Général
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945
Conseiller Général
Député de la Corse

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Docteur Nicolas SEMIDEI
Conseiller Général
Maire de Velone - Orneto
Chevalier de la Légion d'Honneur

Imp. Costa - Bastia